

CHORUS 71



Déposé le 23/09/2011

Edito

Encore un Chorus qui commence par un appel à la grève et à l'action, car les raisons de la colère sont toujours là.

Pour mieux comprendre pourquoi nous sommes obligés de descendre régulièrement dans la rue, vous trouverez dans ce numéro deux articles complémentaires. Le premier (page 2) essaye de résumer le livre de Myriam Revault d'Allonnes, « Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie », qui décortique le fonctionnement de nos institutions politiques. Le second, « Les dix stratégies de manipulation de masse » du linguiste nord-américain Noam Chomsky (page 9), permet d'illustrer et de détailler les techniques, évoquées dans le premier article, pour gouverner les autres.

Donc grève dans l'Éducation Nationale et dans l'Enseignement Agricole Public le 27 septembre. Elle doit être forte et importante. Il ne faut pas vouloir réserver ses forces pour le 11 octobre, car l'action interprofessionnelle prévue a du mal à se mettre en place. L'intersyndicale nationale du 15 septembre n'a pas réussi à se mettre d'accord sur un communiqué final. Les formes d'action se décideront dans les départements. Vous trouverez en temps voulu toutes les informations concernant le 11 octobre sur <http://sd71.fsu.fr>.

Philippe Dormagen

27 septembre 2011

GREVE dans l'ÉDUCATION NATIONALE et dans
l'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

MANIFESTATION A CHALON-SUR-SAÔNE

Départ de la manifestation à 15 heures

devant le lycée MATHIAS

voir pages 5 et 6



Dispensé de timbrage CHALON C.D.I.S.

Sommaire

page 2 : « Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie »

page 5 : Service public ou loi du marché ?

page 5 : grève à l'Éducation Nationale le 27 septembre

page 6 : plan de la manifestation

page 8 : 21 septembre, journée nationale du sport scolaire

page 9 : Les dix stratégies de manipulation de masse

page 10 : Internet ou les progrès de la radiation des chômeurs !

Page 10 : la SRIAS organise un séjour pour les ados des fonctionnaires de Bourgogne

Page 11 : Quand il n'y a plus rien à gratter, ils n'hésitent pas à s'attaquer au handicap !!!

page 12 : Élections Professionnelles.



Organe de la **Fédération Syndicale Unitaire** de Saône & Loire 2 rue du Parc
71100 CHALON/SAONE Tel : 03 85 43 69 69 mail : fsu71@fsu.fr site : <http://sd71.fsu.fr>

Imprimé par nos soins, Directeur de publication : Philippe DORMAGEN *Trimestriel *

Prix au N° 1 € * 23 septembre 2011 * Numéro 96



« Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie »

Ce livre de Myriam Revault d'Allonnes, paru en février 2010 au Seuil, donne un éclairage intéressant sur le fonctionnement de nos institutions. Si sa lecture manque de fluidité, principalement à cause des très nombreuses références, citées dans le texte, à Michel Foucault, Claude Lefort, Jacques Rancière, Wendy Brown, Samuel Huntington, Sigmund Freud, Tocqueville, Max Weber ... qui ne disent pas toujours la même chose, il en ressort une ligne directrice qui améliore la compréhension de ce système politique.

Il m'a semblé utile d'en faire un article pour Chorus car l'action syndicale s'exerce dans un cadre démocratique, aussi bien interne qu'externe, et une meilleure connaissance de ce cadre démocratique peut permettre, sinon un fonctionnement plus efficace, du moins un travail syndical plus serein.

Voici mon résumé de ce livre.

Tout le monde se dit démocrate, mais pour beaucoup la démocratie n'est aujourd'hui que vacuité, insignifiance, inconsistance et discours creux. Cette haine de la démocratie n'est pas une nouveauté :

- argument que la démocratie formelle est le masque qui recouvre l'absence de démocratie réelle, fondée sur l'égalité.
- mépris de la « populace »,
- élitisme républicain sur le « nivellement par le bas » et la médiocrité de l'homme consommateur qui a perdu le goût de l'effort intellectuel.

C'est parce que le pouvoir démocratique est investi en permanence par le débat sur le légitime et l'illégitime qu'il est voué à accueillir et à institutionnaliser le conflit. Il y a donc la double tentation d'un relativisme généralisé (et donc d'une désaffection) ou de la

recherche d'une société délivrée des affres de la division (totalitarisme).

Mais l'espace démocratique ne sera jamais autre chose qu'un espace de doute, de conflit et d'invention imprévisible.

Dans l'ancien régime, le pouvoir était incarné par le roi, en démocratie, le pouvoir n'appartient à personne : d'où l'idée de pouvoir comme « lieu vide » qu'on peut comparer à la notion freudienne d'inconscient (transparence à soi et illusion de maîtrise du sujet).

La démocratie désigne une « forme de société » où le conflit est légitimé à apparaître sur la scène politique sans jamais être définitivement résorbé dans l'unité d'une volonté commune. Nous n'avons pas encore compris que le vivre ensemble n'est politique que s'il est conflictuel, c'est-à-dire incertain. L'homme moderne est contraint de créer *du* sens, ou plutôt *des* sens : il est partagé entre des valeurs conflictuelles qui l'obligent à choisir et à inventer. **Ces choix difficiles à hiérarchiser, qui ne s'imposent plus à lui avec une évidence incontestée, le rendent littéralement ingouvernable.**

Les institutions démocratiques n'ont cessé d'être utilisées pour limiter à une minorité les voies d'accès au pouvoir, mais les revendications et l'action des dominés pèsent constamment sur les détenteurs de la puissance.

On peut constater des dérèglements de la logique démocratique : insécurité croissante des individus en période de crise, impossibilité de résoudre les conflits sociaux dans la sphère politique, perte d'exemplarité des hommes

politiques...

La chute du mur de Berlin n'a pas donné à la démocratie la victoire finale d'un système politique qui serait idéal (libéralisme économique associé à la démocratie), ce qui est corroboré par la multiplication des violences dans le monde, l'avènement du néo-libéralisme et la crise actuelle.

Deux idées s'opposent pour tenter de fixer l'identité démocratique :

- homogénéisation universelle avec assimilation de la démocratie au fonctionnement des « lois du marchés » (lui ôtant toute logique politique)
- identité spécifique face à une extériorité menaçante : un monde extérieur à l'occident résiste à l'universalisation de la démocratie

Leur échec à toutes deux est désormais avéré : désagrégation des structures sociales, absence de contrôle politique au niveau de l'espace-monde, perte de l'efficacité des pouvoirs, mise en avant de la flexibilité. Cette dissolution des repères de la certitude est au cœur de la société démocratique.

Mais comment l'incertitude qui faisait vivre la dynamique démocratique s'est-elle pervertie en une véritable hantise de l'insécurité ?

Le pouvoir n'est pas seulement organe de domination, il est aussi instance de légitimité et d'identité.

Ce sont des individus libres qui essayent de contrôler, de déterminer, de délimiter la liberté des autres et, pour ce faire, ils disposent de certains instruments pour gouverner les autres :

- les techniques individualisantes : discipline (surveillance des individus, contrôle de leur conduite, de leur comportement,

de leurs aptitudes pour intensifier leur performance et leurs capacités pour les mettre à la place où ils seront le plus utile) et éducation.

- les technologies centrées sur les lois biologiques (natalité, mortalité, santé,...) qui ont donné naissance à l'économie politique dans une perspective de gestion de la vie.

Gouverner les gens n'est pas une manière de forcer les gens à faire ce que le gouvernement désire ; c'est toujours un équilibre changeant qui comprend une certaine complémentarité et des conflits entre des techniques qui assurent la coercition et des procédures par lesquelles le soi se construit et se modifie lui-même : le pouvoir a un caractère productif car il transforme la position des sujets et leurs discours.

La perception égalitaire du rapport social rentre constamment en tension avec les situations réelles des individus.



Les conflits se traduisent le plus souvent par des luttes immédiates, localisées, diffuses... les revendications très diverses (concernant la famille, la femme, l'enfant, la sexualité, la justice, la condition des détenus, la gestion des entreprises, la protection de la nature...) témoignent d'un sens diffus de la justice ou de l'injustice. Ces

revendications ne prétendent pas à trouver une solution globale ni à prendre le pouvoir. La société démocratique est la condition de leur émergence.

La démocratie répand dans tout le corps social une « inquiète activité », une force et une énergie qui n'existent jamais sans elle et dont les effets sont imprévisibles.

Pourquoi, dans certaines situations, les hommes désirent-ils obéir ? Contraire au désir de liberté, la servitude volontaire est une énigme.

Les sujets humains, dans l'antiquité, avaient eu le souci d'élaborer une éthique de l'existence, à travers des pratiques destinées à affirmer leur liberté, à se reconnaître et à être reconnus par les autres comme sujets autonomes pour faire de leur vie une œuvre d'art.

Avec le Christianisme s'est élaboré un nouveau dispositif de subjectivité déterminé par la connaissance de soi et l'obéissance à la loi. L'idée d'un soi auquel il faut renoncer pour suivre la volonté de Dieu se substitue à l'idée d'un soi à construire comme une œuvre d'art.

La tendance centralisatrice de l'Etat moderne s'accompagne paradoxalement d'un pouvoir individualisant où l'on retrouve les procédures du christianisme (direction de conscience, aveu, confession, mais aussi prise en compte des besoins du troupeau [métaphore du berger]). L'usage des techniques individualisantes vont favoriser les performances du corps individuel.

Comme la relation de pouvoir n'existe que lorsque les sujets sont libres, se pose la double question « comment gouverner ? » et « comment ne pas être tellement gouverné ? ».

L'habitude est l'une des causes premières de la « servitude volontaire » contre laquelle il faut lutter pour faire de l'« inservitude volontaire » une « contre conduite ».

Si le « pastorat » est un type de pouvoir bien spécifique qui se donne pour objet la conduite des hommes, apparaissent en corrélation avec lui des mouvements de résistance, d'insoumission, de dissidence, qui sont des révoltes spécifiques de conduite.

Mais ne pas agir, s'abstenir, c'est aussi agir.

La mise en œuvre d'un système de domination n'est pas seulement un effet de la capacité d'imposition du pouvoir, elle est aussi un effet de la croyance des individus en cette même capacité.

La démocratie secrète d'elle-même des formes de contre-conduite et les institutions peuvent - dans certaines conditions - constituer un véritable système de contre-pouvoirs.

On peut se référer à 3 types « purs » de domination légitime :

- la domination rationnelle : fondée sur la croyance en la légalité des règles instituée par le système
- la domination traditionnelle : fondée sur la croyance en la sainteté des traditions et sur la soumission à celui qui en est le gardien (seigneur, monarque,...)
- la domination charismatique : fondée sur la dévotion à l'égard du « chef » (doté d'une « grâce » extraordinaire, de forces surnaturelles,...), elle implique une communauté émotionnelle.

La persistance du charisme au sein de la rationalité maximale de la bureaucratie montre clairement qu'un résidu d'irrationalité subsiste. Mais cette « irrationalité » persistante au sein de la modernité serait, plutôt qu'un résidu, le signe d'une puissance créatrice. Le « chef » démocratique doté de charisme est celui qui initie l'action collective et permet de recréer la dynamique démocratique.

Mais l'homme démocratique, qui ne découvre autour de lui que des « êtres à peu près pareils » répugne à admettre chez l'autre quelque « supériorité » que ce soit, et les citoyens imaginent que l'homme qui sort de leurs rangs doit sa situation non à ses talents ou à ses vertus mais

à quelques-uns de ses vices.

C'est pourquoi, aujourd'hui, les hommes politiques fondent leur légitimité à gouverner non sur leur « supériorité » mais sur leur ressemblance aux électeurs.

la crédibilité de la domination rationnelle pose problème. Le monde occidental moderne est avant tout régi selon la recherche de l'efficacité et de la concordance entre les moyens et les fins, mais sans annuler la capacité à agir d'après des valeurs. S'il s'avère par exemple que les objectifs d'une « politique d'immigration » se réduisent à satisfaire aux quotas d'expulsion fixés par le ministère qui en a la charge, on est en droit de s'interroger sur la représentation que les gouvernants se font de leur « responsabilité » lorsqu'elle se voit limitée à la réalisation de la « performance ».

Le néo-libéralisme, ou comment « rendre les sujets gouvernables ? »

Le néo-libéralisme peut être analysé comme une « dé-démocratisation » à l'intérieur même de la démocratie. L'entreprise devient le modèle du fonctionnement social et



de subjectivation proposé à l'individu (rationalité, performance). Cela permettrait de se débarrasser de l'hétérogène de l'homme démocratique qui le rend ingouvernable.

La dimension économique du libéralisme s'ancre dans l'idée que le marché est une donnée naturelle, qu'il s'autorégule par l'harmonie naturelle des intérêts en sorte que chacun, poursuivant son intérêt particulier, concourt en même temps à la production de l'intérêt général et de la richesse (Adam Smith).

L'Etat doit donc être actif pour construire le marché, c'est à dire construire une société civile qui soit une société de marché.

Cette société ne peut fonctionner que dans la mesure où fonctionnent un certain nombre de libertés fondamentales : liberté du marché, liberté d'opinion, de pensée, d'expression, de réunion... mais avec des limitations, des contrôles, des coercitions, des obligations appuyées sur des menaces... L'équilibre est instable entre les libertés et les limitations.

Le premier opérateur du lien social est-il l'intérêt ou la sympathie ?

Là où le libéralisme classique ménageait pour le marché un espace libre, le néo-libéralisme s'attache à régler l'exercice global du pouvoir politique sur les principes d'une économie de marché : il faut gouverner pour le marché plutôt qu'à cause du marché, d'où l'assimilation du fonctionnement de l'Etat à celui d'une entreprise : efficacité, rentabilité, compétitivité. Pour le néo-libéralisme, la liberté est une obligation de performance.

L'individu est censé n'avoir comme moteur que son intérêt économique.

Cette politique met en œuvre, au nom de la « liberté » une concurrence généralisée entre les individus, étendant à tous les rapports sociaux les critères de l'ordre du marché.

En conclusion

Dans la démocratie libérale, la liberté désigne plus le droit des individus de jouir de leur indépendance et de la sécurité que d'exercer la souveraineté qui se limite à l'expression du suffrage universel. L'égalité est la norme inatteignable qui ne résorbe pas les inégalités réelles. Les idéaux ont un contenu inassignable. Les conflits qui ne cessent de resurgir témoignent d'une unité improbable. La démocratie politique n'atteint jamais ses fins, elle apparaît comme la forme politique des promesses non tenues ou intenables. La déception se mue en désespérance.

Il en résulte deux tentations inverses :

- ressasser les échecs de la démocratie pour tenter de « réenchanter » le monde
- « en rabattre » sur l'exigence démocratique et consentir à une simple gestion des affaires courantes.

Nous ne pouvons pas ne pas vouloir la démocratie, mais cessons d'attendre qu'elle nous délivre du « trouble de penser et de la peine de vivre ».

Je n'ai pas repris dans ce résumé un certain nombre de choses qui ne sont pas entrées en résonance avec mon système de pensée, comme par exemple : la « sujétion amoureuse au monarque » sous l'ancien régime, l'« érotisation » possible du pouvoir totalitaire, la « désincorporation des individus » dans le système démocratique, la notion de pouvoir, le passage de la royauté à la démocratie, l'analyse de l'œuvre de Machiavel, les digressions sur le communisme et le fascisme, la difficulté d'imaginer de nouvelles institutions, ... et dans la conclusion l'analyse du comportement de la gauche et les conseils qui en résultent.

J'espère ne pas avoir trop déformé ce qu'a voulu dire l'auteure, mais chacun peut aller vérifier par soi-même.

Philippe Dormagen, secrétaire départemental de la FSU 71

Service public ou loi du marché ?

Un article paru sur Le Monde.fr le 28 août 2011 explique les pénuries de médicaments :

« ... manque de médicaments en constante aggravation en France, et plus largement dans nombre de pays occidentaux. "Les alertes de ruptures de stock sont de plus en plus fréquentes," note Laurent Jouffroy, président de la Société française d'anesthésie et de réanimation (SFAR). ... Jusqu'ici, des remèdes transitoires et une certaine dose de débrouillardise (appeler la pharmacie d'à côté, retarder le traitement, appeler les laboratoires, etc.) ont eu raison de ces cas de pénuries, à court terme. Mais la situation reste précaire, inconfortable, si ce n'est potentiellement dangereuse. Les causes en sont multiples, mais chacun y voit l'effet des chamboulements que connaît, depuis une dizaine d'années, le marché mondialisé du médicament.



- Dans une industrie qui fonctionne aujourd'hui à flux tendu, où les stocks sont tout juste ajustés à la demande, chaque soubresaut a ses conséquences. Avec la généralisation des contrôles sanitaires, une préparation de substance active ou une notice non conformes entraînent le rappel d'un lot, et le manque se fait alors ressentir. A l'inverse, il suffit d'une hausse

soudaine de la demande pour que l'offre ne suive pas, souligne Laurent Jouffroy.

- Comme dans le cas du thiopental, certains laboratoires décident de se retirer de la production d'un médicament. Avec, derrière, la question de l'intérêt économique, comme le suggère la SFAR dans un communiqué : "Le dénominateur commun de ces ruptures de stocks semble être le faible prix des produits concernés, voire peut-être, une très faible rentabilité de leur production et de leur commercialisation." On comprend dès lors pourquoi ce sont souvent les médicaments les plus anciens, qui ont pourtant fait la preuve de leur fiabilité, qui sont les plus négligés : passés dans le domaine public et concurrencés par les génériques, "ils sont jusqu'à dix fois moins chers", explique Laurent Jouffroy. Enfin, ces médicaments anciens et peu coûteux peuvent être victimes d'un désir de "rotation des produits", dans l'industrie pharmaceutique comme ailleurs, précise Martine Bungener, économiste de la santé au CNRS. Le principe : on complexifie un produit en mélangeant des principes actifs - on "recycle de l'ancien", traduit la chercheuse -, et on le vend plus cher, alors que le service rendu est loin d'être toujours amélioré.

- Enfin, la concurrence entre les marchés des différents pays entre en jeu. De ce point de vue, la France est plutôt mal placée : les médicaments s'y vendent à bas prix. De plus, la négociation y est nationale et peu flexible, avec un système de prix administrés publiquement, selon Martine Bungener. Dans ce contexte, avec une pression forte de la demande sur les marchés, certains

distributeurs ont pu être tentés de "diriger les stocks français vers d'autres pays", généralement européens, explique Dominique Maraninchi, président de l'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé). C'est notamment le cas de sous-groupes, les "short-liners", qui distribuent seulement quelques médicaments et font varier les ventes selon les opportunités. Une pratique illégale, assure le président de l'Afssaps, qui évoque des sanctions.

Derrière cette nouvelle carte de la distribution des médicaments dans le monde, où les pays développés ne sont plus forcément les premiers servis, c'est toute l'économie de la santé qui connaît d'importants bouleversements, analyse Martine Bungener. Avec en première ligne, les pays émergents : d'un côté, ces derniers demandent de plus en plus d'avoir accès à la santé, faisant concurrence aux marchés occidentaux. De l'autre, c'est en Inde, en Chine ou au Brésil que se délocalisent les sites de production des principes actifs et des médicaments, génériques ou non. Ces produits, moins chers, sont alors accessibles à une plus large population.

Pendant ce temps, les usines de médicaments ferment dans les pays développés, qui perdent la main sur certains de ces produits. Enfin, dans ces pays où "les dépenses de santé se sont envolées sans qu'on soit pour autant mieux soignés", la pression pour faire des économies pèse aussi sur les négociations des prix des médicaments, explique M Bungener. (suite page 7)





**Non remplacement
d'un fonctionnaire sur deux**

École publique
à genoux

**16 000 suppressions de postes
à la rentrée 2011**

**Encore 14 000
à la prochaine rentrée**

Politique éducative catastrophique:
Précarisation des personnels, suppression des
moyens pour les élèves en difficulté ou handicapés

**Dégradation des conditions
d'apprentissage des élèves
et du travail des personnels**

**Salaire gelé + cotisations en
hausse + hausse des prix**

Pouvoir d'achat amputé

27 septembre 2011

TOUS EN GREVE

Notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique, ambitieuse et émancipatrice.

Les organisations départementales FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Éducation appellent les personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole public à participer au rallye revendicatif de l'école publique :

- 1. Départ 15 h lycée Mathias**
2. collège C. Chevalier
3. école du centre
4. préfecture
5. Inspection
6. École de l'Est
7. Lycée Emiland Gauthey
8. Maison des syndicats



Devant chaque établissement:

- Pose d'un périmètre de protection de l'école
- Affichages école en danger
- Casserolade pour alerter du danger que court l'école de la République.

Points de passage de la manifestation du 27 septembre 2011



(suite de la page 5 les pénuries de médicaments)

En somme, "il n'y a pas de véritable pénurie de médicaments, mais des problématiques de coûts de production, de distribution, d'adéquation de l'offre aux vrais besoins...", conclut l'économiste. »

La fin de l'article analyse les solutions possibles :

« les pays industrialisés devraient se réengager dans la production des médicaments laissés pour compte. ... rendre ces produits plus rentables ... multiplier les médicaments et leurs sites de production pour éviter d'être dépendant à une seule firme ; obliger les industriels à prévenir plus de six mois - l'actuel délai - avant l'arrêt de la commercialisation d'un médicament, afin d'avoir le temps de trouver des alternatives ; ouvrir davantage un marché européen, ce qui permet d'importer facilement les produits manquants.

... inciter (les firmes) à maintenir la production d'un médicament auquel le marché est très attaché. »

Toutes ces solutions ne peuvent avoir pour conséquence que d'augmenter le prix des médicaments.

Jamais un service public de production de médicaments génériques n'est envisagé. Et pourtant, sur ce type de produits, on voit bien que la concurrence ne peut pas être un moteur pour permettre un bon fonctionnement du marché. Qui a dit que le privé fonctionnait obligatoirement mieux que le public ?

Philippe Dormagen

Retraites : Connaître les règles, reconstruire les droits !

Disponible fin septembre, un supplément à Pour fera le point sur les règles issues de la réforme de 2010 et relatives à la détermination d'une pension de la Fonction publique comme du régime général.

Un outil pour renseigner les personnels et prolonger la mobilisation.

Pour la FSU, le dossier n'est pas clos. Elle portera dans le débat public des prochains mois ses propositions pour le financement des droits à reconquérir en matière de retraite.

21 septembre, journée nationale du sport scolaire

Vous avez aimé la journée de la femme, celle de la jupe, de la terre ou celle sans tabac, alors vous aimerez celle du SPORT SCOLAIRE.

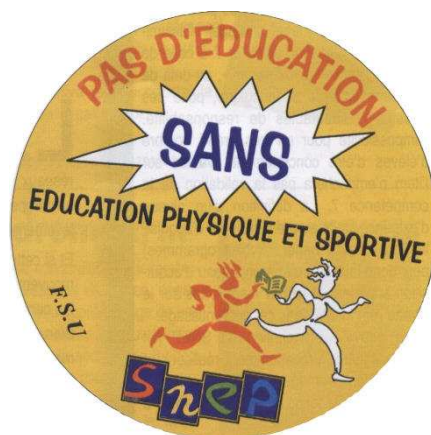
Le SNEP-FSU conteste l'opération de propagande que le ministre Chatel souhaite promouvoir pour faire croire à l'opinion qu'il fait progresser la pratique sportive scolaire. Les A.S affiliées à l'U.N.S.S feront donc preuve d'originalité le 21 septembre pour afficher le dynamisme et la motivation des animateurs (enseignants d'EPS). Mais ne nous laissons pas berner : décréter une journée du sport scolaire ne coûte pas un centime au ministère. Car l'intention n'est pas de promouvoir et d'aider les enseignants à développer la pratique sportive pour tous, à lutter contre les inégalités d'accès à la culture sportive. Seul l'affichage compte. Depuis cinq ans, ce gouvernement a supprimé 4500 animateurs d'AS par fermeture de postes, il a supprimé les mises à disposition des 183 cadres départementaux et académiques, il recrute près de 2000 vacataires en EPS à qui il refuse la possibilité d'animer l'AS.

Nos collègues résistent et ce sont 400 000 filles et 600 000 garçons (4000 et 6000 dans le département) qui, chaque semaine, s'entraînent, progressent et participent à des rencontres inter-établissements du district jusqu'au niveau national.

Qu'attendent le ministre et le recteur pour reconnaître par

un statut les coordonnateurs de districts ? (revendication portée par le SNEP).

En 2011 Chatel réduit de 131 900 € la subvention de l'E.N à l'U.N.S.S (-5%). Jouannot au ministère des sports en fait autant (-7,5%).



Le prix de la licence a augmenté de 20% à la rentrée 2010 contre l'avis du SNEP et des élus des AS. Il augmente encore à cette rentrée. La contribution des familles et des AS représentait 67% dans les recettes de l'UNSS en 2009. En 2012 elle dépassera les 75% ! Pendant que le ministre fait les poches des familles, il parade devant les caméras.

Enfin, la ré-orientation de l'U.N.S.S (programmes 2012 - 2016) sur des missions annexes contribueront à « désportiviser » le sport scolaire.

Depuis le plan Soissons (1978), le rapport Leblanc (IG EPS 2001), le décret de Robien (2007), le détachement des cadres (2009),

les attaques contre le Sport Scolaire n'ont jamais cessé. Nos AS ont un vrai défi à relever : faire vivre et promouvoir le service public du sport scolaire qui dans le contexte actuel joue un rôle social fort dans les établissements scolaires en terme de possibilités d'accès à la pratique pour nombre d'élèves qui ne pratiqueraient pas ailleurs.

Le SNEP-FSU et tout ceux qui militent pour un service public du sport scolaire se retrouveront dans la grève et les manifestations le 27 septembre.

Dès le 13 octobre vous donnerez au SNEP-FSU (Commission Administrative Paritaire) et à la FSU (Comité technique) les voix qui les conforteront comme représentants légitimes de l'éducation physique et du sport scolaire.

Philippe PERROT
Secrétaire départemental SNEP FSU



Les dix stratégies de manipulation de masse

Une liste de « Dix Stratégies de Manipulation » attribuée au linguiste nord-américain Noam Chomsky circule sur le Net. Elle a été tirée du site Médiapart :

<http://www.mediapart.fr/club/blog/viscent-verschoore/O11010/les-dix-strategies-de-manipulation-de-masse-noam-chomsky>

Une recherche plus approfondie, toujours sur le Net, met en garde car cette liste n'est qu'une interprétation de ce qu'a pu écrire le linguiste, donc sujette à discussion.

Néanmoins il nous a semblé intéressant de la reproduire dans Chorus, car si nous ne sommes pas des adeptes de la « théorie du complot », il y a bien des manipulateurs dans les relations de pouvoir.

1/ La stratégie de la distraction.

Élément primordial du contrôle social, la stratégie de la diversion consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations insignifiantes. La stratégie de la diversion est également indispensable pour empêcher le public de s'intéresser aux connaissances essentielles, dans les domaines de la science, de l'économie, de la psychologie, de la neurobiologie, et de la cybernétique.

« Garder l'attention du public distraite, loin des véritables problèmes sociaux, captivée par des sujets sans importance réelle. Garder le public occupé, sans aucun temps pour penser... »

2/ Créer des problèmes, puis offrir des solutions.

Cette méthode est aussi appelée « problème - réaction - solution ». On crée d'abord un problème, une « situation » prévue pour susciter une certaine réaction du

public, afin que celui-ci soit lui-même demandeur des mesures qu'on souhaite lui faire accepter. Par exemple : laisser se développer la violence urbaine, ou organiser des attentats sanglants, afin que le public soit demandeur de lois sécuritaires au détriment de la liberté. Ou encore : créer une crise économique pour faire accepter comme un mal nécessaire le recul des droits sociaux et le démantèlement des services publics.

3/ La stratégie de la dégradation.

Pour faire accepter une mesure inacceptable, il suffit de l'appliquer progressivement, en « dégradé », sur une durée de 10 ans. C'est de cette façon que des conditions socio-économiques radicalement nouvelles (néolibéralisme) ont été imposées durant les années 1980 à 1990. Chômage massif, précarité, flexibilité, délocalisations, salaires n'assurant plus un revenu décent, autant de changements qui auraient provoqué une révolution s'ils avaient été appliqués brutalement.

4/ La stratégie du différé

Une autre façon de faire accepter une décision impopulaire est de la présenter comme « douloureuse mais nécessaire », en obtenant l'accord du public dans le présent pour une application dans le futur. Il est toujours plus facile d'accepter un sacrifice futur qu'un sacrifice immédiat. D'abord parce que l'effort n'est pas à fournir tout de suite. Ensuite parce que le public a toujours tendance à espérer naïvement que « tout ira mieux demain » et que le sacrifice demandé pourra être évité. Enfin, cela laisse du temps au public pour s'habituer à l'idée du changement et l'accepter avec résignation lorsque le moment sera venu.

5/ S'adresser au public comme à des enfants en bas-âge.

La plupart des publicités destinées au grand-public utilisent un discours, des

arguments, des personnages, et un ton particulièrement infantilisant, souvent proche du débilitant, comme si le spectateur était un enfant en bas-âge ou un handicapé mental. Plus on cherchera à tromper le spectateur, plus on adoptera un ton infantilisant. Pourquoi ? « Si on s'adresse à une personne comme si elle était âgée de 12 ans, alors, en raison de la suggestibilité, elle aura, avec une certaine probabilité, une réponse ou une réaction aussi dénuée de sens critique que celles d'une personne de 12 ans »...

6/ Faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion

Faire appel à l'émotionnel est une technique classique pour court-circuiter l'analyse rationnelle, et donc le sens critique des individus. De plus, l'utilisation du registre émotionnel permet d'ouvrir la porte d'accès à l'inconscient pour y implanter des idées, des désirs, des peurs, des pulsions, ou des comportements...

7/ Maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise

Faire en sorte que le public soit incapable de comprendre les technologies et les méthodes utilisées pour son contrôle et son esclavage. La qualité de l'éducation donnée aux classes inférieures doit être la plus pauvre, de telle sorte que le fossé de l'ignorance qui isole les classes inférieures des classes supérieures soit et demeure incompréhensible par les classes inférieures...

8/ Encourager le public à se complaire dans la médiocrité

Encourager le public à trouver « cool » le fait d'être bête, vulgaire, et inculte...

9/ Remplacer la révolte par la culpabilité

Faire croire à l'individu qu'il est seul responsable de son malheur, à cause de l'insuffisance de son intelligence, de ses capacités, ou de

ses efforts. Ainsi, au lieu de se révolter contre le système économique, l'individu s'auto-dévalue et culpabilise, ce qui engendre un état dépressif dont l'un des effets est l'inhibition de l'action. Et sans action, pas de révolution!...

10/ Connaître les individus mieux qu'ils ne se connaissent eux-mêmes

Au cours des 50 dernières années, les progrès fulgurants de la science ont creusé un fossé croissant entre les connaissances du public et celles détenues et utilisées par les élites dirigeantes. Grâce à la biologie, la neurobiologie, et la psychologie appliquée, le « système » est parvenu à une connaissance avancée de l'être humain, à la fois physiquement et psychologiquement. Le système en est arrivé à mieux connaître l'individu moyen que celui-ci ne se connaît lui-même. Cela signifie que dans la majorité des cas, le système détient un plus grand contrôle et un plus grand pouvoir sur les individus que les individus eux-mêmes.

Internet ou les progrès de la radiation des chômeurs !

Tout d'abord, un rappel : qu'est-ce qu'une radiation administrative ?

Elle "peut intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (...), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause."

Par une directive interne, Pôle Emploi veut étendre la dématérialisation des courriers, adressés aux demandeuses

POUR LES FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT DE LA RÉGION DE BOURGOGNE ORGANISATION D'UN SÉJOUR POUR ADOLESCENTS à MONTEPARO-ITALIE VACANCES DE TOUSSAINT, 24 au 29 octobre 2011



Frontières".

La SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale) de Bourgogne organise un séjour pour 45 adolescents âgés de 14 à 17 ans inclus, durant les vacances de la Toussaint, du 24 au 29 octobre 2011, en partenariat avec l'association "Vacances Musicales Sans

Le thème retenu est le suivant : L'ITALIE EN MUSIQUE.

Sports et jeux de plage, percussions, orchestre festif, one man show, créations photos, carnet de voyage, soirée danse et tour de chant seront au menu des activités proposées.

L'hébergement sera assuré dans un ancien couvent réhabilité en hôtel dans des chambres de 2 à 6 lits.

Le voyage (aller-retour) aura lieu en car, au départ de DIJON (pré-acheminement en train avec accompagnateur au départ de CHALON SUR SAONE).

Le coût du séjour est de 440€ pour la SRIAS. La participation des familles est de 80 € à 200 € en fonction du quotient familial de chacun.

• inscriptions avant le 30 septembre 2011

La fiche d'inscription est sur internet à l'adresse suivante : <http://www.bourgogne.gouv.fr/assets/bourgogne/files/SRIAS/ficheinscriptionsejourados2011.pdf>

Toutes les informations concernant les activités proposées par la SRIAS sont sur le site de la préfecture de Région :

<http://www.bourgogne.gouv.fr/prefecture-de-bourgogne/srias/les-actions>

et demandeurs d'emploi, concernant l'information préalable avant la radiation.

Désormais celle-ci pourra être



envoyée par simple courriel, voire par SMS.

Sous prétexte de développement durable (l'écologie a bon dos !), cela va générer des risques supplémentaires pour les demandeurs d'emploi ainsi que pour les agents.

Ce nouveau dispositif, insuffisamment sécurisé, notamment dans ses voies de recours, ne peut qu'entraîner une augmentation des radiations abusives et, par voie de conséquence, un accroissement des conflits entre les publics et le personnel d'accueil.

En effet, sous couvert d'une modification technique et opérationnelle, l'information sur la radiation pourra se faire par mail, avec tous les risques que cela peut comporter pour le demandeur d'emploi (panne informatique temporaire, lecture non régulière des mails, boîte pleine, ...).

On peut se poser la question comment Pôle Emploi pourra-t-il s'assurer que l'information a bien été transmise ?

Sous le prétexte fallacieux de développement durable (contredite, par ailleurs, par les nouvelles procédures d'archivage qui imposent aux agents de produire, chaque jour, les copies écrans de chacun de leurs actes professionnels), l'extension de la dématérialisation générera des radiations administratives et une déshumanisation accrue dans la relation entre les personnels et les usagers et usagères.

Sous des motifs de rapidité de transmission de l'information, que l'on peut comprendre, le demandeur d'emploi donnera son consentement sans être vraiment bien informé des pièges possibles, les recours n'en seront que plus difficiles pour lui par la suite.

Dans un contexte de situation économique dégradée, marquée par une pénurie d'offre d'emploi et une augmentation du taux de chômage, le SNU Pôle Emploi FSU demande à la Direction de Pôle Emploi de retirer cette directive qui, par ailleurs, n'a pas été soumise aux instances représentatives du personnel.

PS : Dans le même temps, de nouveaux logiciels viennent d'arriver à Pôle-emploi n'ayant pour seul but que de comptabiliser le nombre d'appels ou le nombre de demandeurs reçus créant une charge de travail supplémentaire et le sentiment d'être réellement de plus en plus « fliqués » par la hiérarchie.

Police, Milice organisées
Police Milice tout est factice
(Trust - 1979)

Marc Bigarnet

Quand il n'y a plus rien à gratter, ils n'hésitent pas à s'attaquer au handicap !!

Dans un courrier daté de mi-juillet, le Rectorat confirmait aux Inspections Académiques la réduction drastique du nombre d'EVS (*emplois vie scolaire*) qui seraient employés pour accompagner à la rentrée les élèves en situation de handicap. Il faut citer quelques chiffres pour comprendre ce qui se passe, même si au-delà des chiffres, le plus grave est la situation dramatique dans laquelle vont se trouver nombre d'enfants, de parents et de collègues dans les écoles.

Les chiffres tout d'abord, sur le département :

- Fin mars 2011, on dénombrait 525 temps plein (1 temps plein = 20 heures / semaine)

- Mi-juillet, suite à une décision ministérielle, la dotation pour la Saône-et-Loire baisse de 57%, ce qui la ramène à 213 temps plein.

- Dans sa grande générosité, le gouvernement « compense » cette diminution par l'octroi de 17 temps plein assistant de scolarisation (1 temps plein = 35 heures)

- Le solde de toutes ces opérations, c'est la diminution de la moitié du nombre d'heures mises à disposition des élèves (7500 heures contre 15000 l'an passé) !

- Parallèlement, le nombre de demandes d'accompagnement dépassait les 1000 élèves, chiffre record dans le département...

L'Inspecteur d'Académie, interpellé par le SNUipp-FSU lors de la CAPD du 8 septembre a reconnu l'aspect humainement désastreux des problèmes occasionnés par cette décision. Il nous a d'autre part informés que le préfet autorisait un dépassement du recrutement pour atteindre un total de 10000 heures. Non sans ajouter dans la foulée qu'il faudra revenir à 7500 heures à la rentrée 2012.

Tout ceci est parfaitement révoltant d'un point de vue humain car

concrètement :

-Les EVS qui devaient être recrutés et pour certains avaient déjà signé leur contrat et passé une visite médicale n'avaient pas été avertis à quelques jours de la rentrée qu'ils ne seraient finalement pas recrutés.

- Bon nombre de notifications MDPH (Maison Départementale du Handicap) ne pourront dès lors être mises en place et le jour de la rentrée, rien n'était encore définitivement tranché quant à une nouvelle répartition des aides, laissant enfants, parents et enseignants dans le désarroi le plus total. Un très grand nombre d'enfants ne pourront donc pas être accompagnés à la hauteur des besoins, ce qui amènera localement des situations très difficilement supportables.

Il est inadmissible de brandir en permanence le beau mot d'« intégration » et de ne jamais mettre en face les moyens nécessaires à son aboutissement. Nous appelons les parents à protester auprès de l'Inspecteur d'Académie, de la MDPH et du ministère afin de lui rappeler ses obligations liées à la loi de 2005 sur le handicap.

Face à ce mépris des enfants, des familles et des enseignants, voilà encore une raison supplémentaire de se mobiliser pour la réussite de la grève du 27 septembre afin de montrer que nous sommes bien conscients de la casse orchestrée du système éducatif mais que nous n'avons pas l'intention de nous laisser faire.

Marc DAILLOUX (SNUipp71)



Élections Professionnelles

Cet automne : la FSU est en campagne pour les Élections Professionnelles qui se tiendront du 13 au 20 octobre.

L'ensemble des personnels de deux des trois fonctions publiques (État et Hospitalière) vont voter cet automne pour renouveler leurs représentants dans toutes les instances de concertation : Comités Techniques

Ministériels, Comités Techniques de Proximité, Commissions Paritaires Nationales et Locales, Administratives et Consultatives.

Plusieurs millions de fonctionnaires sont concernés et appelés à participer (+ d'1,1 Million pour la seule Éducation Nationale).

La FSU, fédération qui recueille le plus de voix dans la Fonction Publique

d'État, progresse à chacun de ces grands rendez-vous professionnels depuis 2004.

Elle fera campagne cet automne sur les valeurs menacées de la Fonction Publique, et sur la nécessité, dans une société qui change, de lui donner un avenir. Une campagne en Presse Quotidienne Régionale est prévue début octobre.

Protéger les personnels

Provoquer la réflexion pour agir sur le travail

Proposer des solutions pour l'amélioration du système éducatif

Procurer les moyens d'intervenir à tous les niveaux

Votez pour les candidats de la FSU,

des collègues à votre service et au service de tous !

INFORMER - DIALOGUER - CONSTRUIRE



Face à des pouvoirs de plus en plus concentrés et sourds aux attentes des personnels, vous avez besoin d'élus forts et représentatifs.

Donnez-leur les moyens de vous représenter encore plus efficacement.

Trois nouveautés pour l'élection des membres du nouveau Comité Technique Académique de l'Éducation Nationale.

- Ce comité ne sera plus paritaire
- les représentants du personnel y seront élus (ils étaient auparavant désignés suite aux résultats des élections aux commissions administratives paritaires).
- Le vote sera électronique

En Bourgogne les syndicats de personnels de l'Éducation Nationale proposent aux suffrages de leurs collègues une liste constituée de collègues possédant l'expérience des négociations avec l'administration et couvrant l'ensemble des métiers et des zones géographiques. La FSU compte sur l'ensemble de ses adhérents pour qu'ils votent et fassent voter pour cette liste.

- 1.Mme BORRAS Fabienne professeure certifiée collège Jean Rostand Quétigny (21)
- 2.M.LECORNEY Christophe professeur des écoles école Marie Curie, Sennecé les Mâcon (71)
- 3.Mme BERNARD Sandrine professeure en lycée pro lycée Simone Weil, Dijon (21)
- 4.Mme CANON Christine ADJA ENES collège Hubert Reeves, Epinac (71)
- 5.M. CHAISY Benoît professeur d'EPS agrégé collège Abel Minard, Tonnerre (89)
- 6.Mme BELKHIR Yasmina infirmière collège Jules Ferry, Beaune (21)
- 7.M. CROUZET Olivier professeur agrégé lycée Maurice Genevoix, Decize (58)
- 8.Mme CHARLES Chantal professeure des écoles école Champollion, Dijon (21)
- 9.M. PROVOST Olivier professeur certifié lycée Janot, Sens (89)
- 10.M. LIODENOT J.Jacques professeur agrégé lycée Léon Blum, Le Creusot (71)
- 11.Mme BRET Ginette professeure des écoles école des Rosoirs, Auxerre (89)
- 12.M. PERROT Philippe professeur d'EPS agrégé collège Victor Hugo, Lugny (71)
- 13.M. DEROUAULT Jimmy professeur des écoles école Lund, Nevers (58)
- 14.Mlle HOFFMANN Julie agent non titulaire lycée Raoul Follereau, Nevers (58)
- 15.Mme LALLEMAND Marion agent non titulaire collège de Puisaye, Saint Fargeau (89)
- 16.M. CHOULOT Philippe professeur des écoles école des Varennes, Dijon (21)
- 17.M. GODEFROY Didier professeur en lycée pro lycée Hippolyte Fontaine, Dijon (21)
- 18.Mme ALIBERT Muriel infirmière lycée Jacques Amyot, Auxerre (89)
- 19.Mme MICHELIN Orane technicienne de labo lycée Hippolyte Fontaine, Dijon (21)
- 20.Mme RODRIGUES Nadine assistante Sociale - inspection académique Dijon (21)